



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 23/02/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 février 2010
D - 20100067

Aujourd'hui Lundi 22 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17 h*), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER (*présente à partir de 17 h*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PÉREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, Mme Mariette LABORDE, Mme Sylvie CAZES, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Petite enfance. Projet de création de places Mutualité Sociale Agricole (structure d'accueil Brin d'Eveil). Association AGEAC-CSF (structure d'accueil Canaillous). Participation financière de la Ville.

Mme Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années la Ville de Bordeaux a engagé un vaste programme de création de places en structures d'accueil de la petite enfance qui s'est traduit notamment par la construction et la restructuration de nombreux établissements. Le nombre d'enfants accueillis s'élevait à 3 980 en juin 2006 (tous modes de garde confondus) pour atteindre 4 882 en décembre 2009 (soit 902 enfants supplémentaires).

Cependant, malgré ces efforts considérables, l'émergence de nouveaux quartiers, l'essor démographique et le flux migratoire positif entraînent toujours une forte pression des familles en attente de solution.

Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre de places très rapidement, y compris en diversifiant les acteurs dans le secteur de la petite enfance afin d'atteindre l'objectif de la mandature de 6 000 enfants accueillis.

Deux projets de création d'établissements d'accueil associatifs ont donc fait l'objet d'un examen attentif et sont actuellement prêts pour leur mise en œuvre :

1 – Courant 2008, la Ville a ainsi été sollicitée pour soutenir un projet associatif porté par la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.)

Ce projet consiste en la réalisation d'une structure multi-accueil de 30 places située rue Ferrère dans les locaux de la MSA. D'une superficie de 360 m² la structure s'articulera autour d'un petit jardin et les matériaux utilisés répondront aux normes d'éco conditionnalité.

Un tiers des places sera réservé à l'accueil des enfants de salariés de la M.S.A., deux tiers permettront d'accueillir des enfants du quartier dans un secteur où les demandes sont importantes.

La structure ouvrira en septembre 2011, le permis de construire étant actuellement en cours d'instruction.

La participation de la Ville sollicitée par la MSA s'élèverait à 335 000 € pour un coût prévisionnel du projet s'élevant à 1.058.000 euros, selon le plan de financement suivant :

CAF	253 700
Conseil Général	108 000
MSA	220 000
Fonds comité d'entreprise	38 000
SCI propriétaire des locaux rue Ferrère	15 000
Emprunt bancaire	88 300
Subvention d'investissement Ville	335 000
Total	1 058 000

2 – Parallèlement, par courrier en date du 10 avril 2008, l'association AGEAC-CSF Canaillous, gestionnaire des deux crèches Brascassat et Lafitteau, s'est rapprochée des services de la Ville pour étudier l'opportunité d'une acquisition foncière dans l'îlot Armagnac afin d'augmenter leur capacité d'accueil ; augmentation impossible dans leurs locaux actuels.

Les négociations menées auprès la société ING Real Estate, aménageur d'une partie de l'îlot, ont permis de définir un projet de crèche d'une capacité de 20 enfants ; l'ouverture de cette structure étant prévue pour le second semestre 2012.

La société ING Real Estate vendra en VEFA à l'association AGEAC-CSF un local aménagé d'une superficie de 200 m2 pour un prix de 715 000 € TTC. Pour mener à bien ce projet, l'association sollicite une participation de la Ville à hauteur de 362 000 € selon le plan de financement suivant :

CAF	138 000
Conseil Général	72 000
Emprunt bancaire	143 000
Subvention d'investissement Ville	362 000
Total	715 000

Toutefois, la participation de la Ville pourra être revue en fonction du plan de financement définitif de cette opération.

Par ailleurs, la Ville participera au fonctionnement de ces deux établissements dans le cadre du versement des subventions annuelles de fonctionnement accordées aux structures d'accueil petite enfance associatives.

En conséquence, afin de ne pas compromettre la réalisation de ces deux projets dans des quartiers accusant un déficit de places par rapport aux demandes enregistrées, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- consentir à la M.S.A. une subvention d'investissement à hauteur de 335 000 € sur les crédits qui seront ouverts à cet effet sur le budget 2011, compte 2042, fonction 64.
- consentir une subvention d'investissement à l'association AGEAC-CSF Canaillous à hauteur de 362 000 € sur les crédits qui seront ouverts au compte 2042, fonction 64 des budgets des exercices concernés.
- signer les conventions à intervenir avec la M.S.A. et l'association AGEAC-CSF Canaillous arrêtant les modalités de versement des participations de la Ville.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Brigitte COLLET
Adjoint au Maire

